Ils ne s'accroissent pas. La marine française marchande, jadis la deuxième du monde, n'en est plus que la cinquième.

III. Commerce de transit. — Également en décroissance par suite du déplacement graduel vers l'est du mouvement économique de l'Europe : Anvers et Hambourg, Gênes, Trieste, drainent en partie le trafic de Marseille et du Havre. Une amélioration de nos réseaux fluvial et ferré s'impose.

§ 4. — COLONIES DE LA FRANCE.

De tout temps, les peuples puissants ont possédé des colonies, qui leur servaient à la fois de magasins d'approvisionnement pour les matières premières et de débouchés pour leurs produits fabriqués.

Aujourd'hui l'utilité s'en fait sentir plus que jamais. En effet, à mesure que la production ne cesse d'augmenter partout, à la faveur des découvertes scientifiques et mécaniques, chaque peuple tend de plus en plus à se suffire à lui-même en fabriquant de ses mains les objets dont il a besoin. Pour remplacer leurs anciens clients, les grands peuples industriels de l'Europe ont dû en chercher d'autres chez les populations des parties du monde non civilisé. La création des colonies apparaît ainsi comme une conséquence directe de la crise économique et sociale dans laquelle se débattent actuellement tous les peuples civilisés.

Ainsi s'explique la fièvre de colonisation qui, depuis la seconde moitié du XIXe siècle surtout, a poussé tour à tour les divers peuples européens à se ruer sur l'Amérique, sur l'Asie, et principalement sur l'Océanie et l'Afrique. Les pays déjà pourvus, tels que l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Espagne, la Hollande, se sont attachés à augmenter encore leurs possessions. Ceux qui n'en avaient pas, l'Allemagne et l'Italie, se sont mis en quête d'en trouver.

Développement colonial de la France. — La France eut des colonies de très bonne heure. A peine la nationalité française était-elle constituée, aux XIVe et XVe siècles, que déjà la nature expansive et, à certains égards, aventureuse du génie français débordait hors de la France. A côté des entreprises purement politiques que le pouvoir royal dirigeait contre les pays voisins, bornant son ambition à des rivalités princières, à des conquêtes souvent nominales, rarement réelles, les navigateurs, voyageurs, aventuriers et colons français rayonnaient un peu partout sur

le monde extra-européen. Les marins dieppois fondaient, sur la côte occidentale, les premières colonies européennes en Afrique ; Paulmier de Gonneville abordait la côte brésilienne (1504) ; Parmentier parcourait l'Océan Indien depuis Madagascar jusqu'aux îles de la Sonde ; le breton Jacques Cartier fondait la Nouvelle-France sur les bords du Saint-Laurent ; Champlain l'agrandissait ; Cavelier de la Salle (1682) la complétait par la descente du Mississippi et l'occupation de la Louisiane ; la colonie de Guyane était fondée ; en Afrique, nous occupions le Sénégal ; en Asie, Dupleix (1741-1753) créait en quelques années dans les Indes un véritable empire français.

En 1750, la France était la première puissance coloniale de l'Europe. Elle possédait deux grands noyaux de territoires, l'un dans l'Amérique du Nord, l'autre dans l'Inde, sans compter nombre d'établissements secondaires. Les colons français avaient fait accepter leur domination amicale, en s'attachant à assimiler et à civiliser les indigènes vaincus, au lieu de les comprimer brutalement comme ont fait en d'autres temps les Espagnols au Mexique et les Anglais un peu partout. Le lien qui unissait ces colonies à la France devint si fort, qu'en dépit de la rupture déjà ancienne, ces pays restent attachés à nos idées et tributaires de notre civilisation. Il y avait dans cet empire une précieuse force que la France ne sut pas conserver. La faute en revient surtout aux erreurs de son gouvernement, qui à la manie de la réglementation à outrance joignait la plus complète ignorance des choses du dehors. L'Angleterre, qui avait plus d'esprit de suite, qui laissait plus d'initiative à ses nationaux et dont les colonies se développaient par suite plus rapidement, nous enleva presque toutes les nôtres au traité de Paris (1763) avec la complicité du gouvernement français et de l'opinion publique.

Au XIXe siècle, la France a renoué hardiment ses anciennes traditions. Aux débris de son vieil empire colonial elle a ajouté : de 1830 à 1848, la magnifique province d'Algérie ; en 1862, la Cochinchine, presque aussitôt accrue du Cambodge ; en 1882, la Tunisie, dont la conquête a complété celle de l'Algérie ; en 1885, le Tonkin et l'Annam, qui sont venus s'ajouter à notre colonie d'Indo-Chine ; différentes îles de l'Océanie, annexées à diverses époques. Enfin, la plus grande partie du nord-ouest de l'Afrique est peu à peu entrée dans notre zone d'influence.

Colonies actuelles de la France. — Ainsi qu'en témoigne le tableau suivant, la France vient au second rang des puis-

sances coloniales, après l'Angleterre, quoique fort loin d'elle :

Grande-Bretagne. . .	22 930 000	kil. carr. env.	278 000 000	hab.
France	4 400 000	—	39 500 000	—
Pays-Bas	1 980 000	—	29 150 000	—
Espagne	1 130 000	—	8 100 000	—
Portugal.	1 825 000	—	5 000 000	—
Empire d'Allemagne .	2 000 000	—	1 800 000	—
Danemark.	195 000	—	127 200	—
Italie	10 000	—	103 000	—

Au siècle dernier, le domaine colonial de la France avait deux centres, l'Amérique du Nord et l'Inde. Aujourd'hui il en a également deux, mais différents : 1° l'**Afrique du Nord**, avec l'*Algérie-Tunisie* et le *Sénégal* grandement étendu jusqu'au Niger, de sorte que les deux territoires s'uniront probablement un jour ou l'autre à travers le Sahara, placé dans notre zone d'influence : cette colonie, dans sa partie septentrionale tout au moins, pourra devenir une colonie de peuplement; elle a des terres fertiles, sous un beau climat, qui rappelle celui de la France du midi, et où les Français peuvent vivre, travailler et s'accroître; notre langue y fait des progrès constants; elle est déjà parlée par une grande partie de la population des villes, qui acquiert graduellement nos usages; 2° l'**Indo-Chine française**, formée de la *Cochinchine*, du *Cambodge*, de l'*Annam* et du *Tonkin* : l'empire d'Indo-Chine ne vaut pas celui de l'Inde, perdu si misérablement au siècle dernier; il maintiendra au moins l'influence de la France dans une partie du monde d'où il conviendrait qu'elle ne fût pas absente; en même temps, il offrira un marché toujours grandissant aux produits de la métropole et pourra servir de lien entre l'Occident et l'Extrême-Orient. — Comme jadis, quelques colonies éparses complètent ce domaine colonial.

Voici la nomenclature de nos diverses colonies, avec leur superficie et leur population approximatives :

AFRIQUE

Algérie-Tunisie	820 000	kil. carr.	5 500 000	hab.
Sénégal et Soudan. . .	1 560 000	—	5 700 000	—
Gabon-Congo	720 000	—	5 000 000	—
Madagascar.	592 000	—	4 000 000	—
Comores	2 067	—	48 000	—
Réunion	1 979	—	170 000	—
Obok.	6 000	—	22 000	—
	3 702 046	—	20 440 000	—

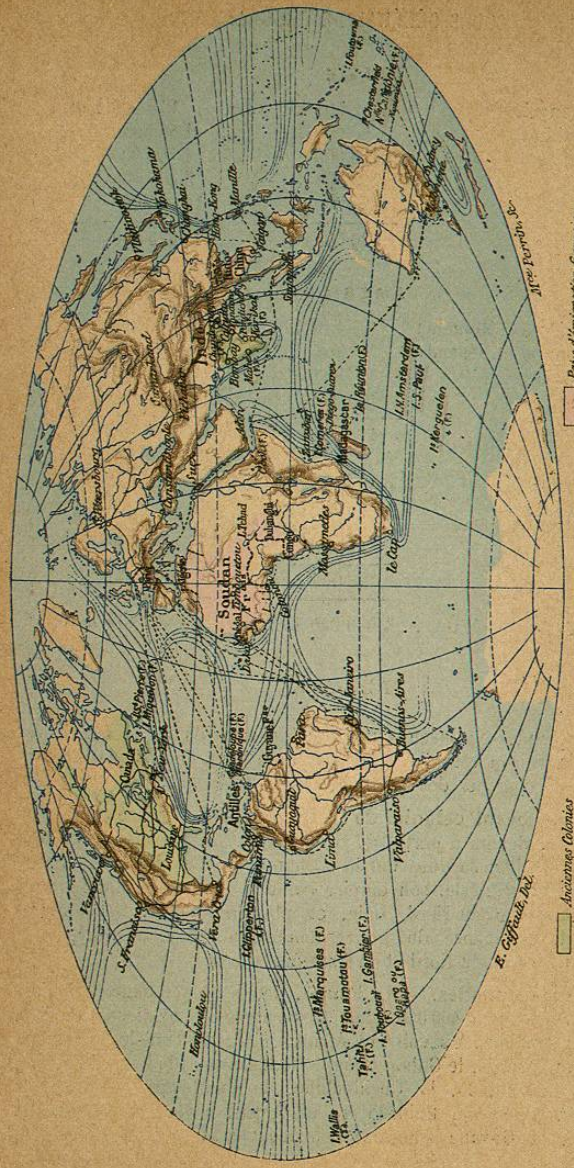

Expansion coloniale.

ASIE

Inde française.	508 kil. carr.	275 000 hab.
Cochinchine.	60 000 —	1 800 000 —
Cambodge	100 000 —	1 500 000 —
Annam	265 000 —	5 000 000 —
Tonkin	105 000 —	10 000 000 —
	530 508 —	18 575 000 —

AMÉRIQUE

Saint-Pierre et Miquelon	210 kil. carr.	6 300 hab.
Guadeloupe et dépend.	1 868 —	183 000 —
Martinique	988 —	175 000 —
Guyane.	120 000 —	26 000 —
	123 066 —	390 300 —

OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie. . .	21 000 kil. carr.	56 000 hab.
Tahiti	4 000 —	30 000 —
	25 000 —	86 000 —
TOTAL GÉNÉRAL. .	4 380 620 kil. carr.	39 491 300 hab.

RÉSUMÉ

Tous les peuples européens ont des colonies qu'ils s'efforcent d'augmenter : la raison est d'ordre économique : les grands producteurs sont obligés à chercher des débouchés extra-européens.

I. **Développement colonial de la France.** — La France commença à déborder au dehors à partir du XIVe siècle : marins dieppois, Paulmier de Gonneville, Jacques Cartier, Champlain, Cavelier de la Salle, Dupleix. Au XVIIIe siècle, son empire colonial comprenait deux grands noyaux, Amérique du Nord, Inde, et plusieurs petits. Cet empire, perdu par la négligence du gouvernement, a été reconstitué, mais ailleurs, en Afrique du Nord et en Extrême-Orient.

II. **Colonies actuelles.** — La France, deuxième puissance coloniale du monde, possède 4 400 000 kilomètres carrés de colonies et environ 40 millions de sujets. A savoir : en Afrique, l'Algérie-Tunisie, le Sénégal et le Soudan français, le Gabon-Congo, Madagascar, Obok ; en Asie, cinq comptoirs dans l'Inde, la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam, le Tonkin ; en Amérique, Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française ; en Océanie, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti, etc.

CONCLUSION

A tout prendre, la France est une contrée privilégiée. Peu de pays jouissent de conditions géographiques plus avantageuses qu'elle. Situation et configuration, sol, relief et climat, hydrographie et ressources diverses, tout en elle a concouru de quelque façon à assurer sa force et sa prospérité. Son climat en a fait une terre aimable, sollicitant l'homme. Sa configuration, secondée par la distribution de son relief et de son réseau fluvial, a facilité l'union de ses habitants, l'éclosion de son génie et la concentration de ses forces. Sa situation sur deux mers — sur deux mondes — a facilité son expansion commerciale, tout en lui permettant d'envisager avec moins de craintes que d'autres les déplacements économiques résultant de l'ouverture de voies nouvelles de communication.

C'est pour ces raisons que la France a toujours réussi à s'accommoder aux conditions incessamment modifiées de la vie politique et sociale. Au moyen âge, elle a jeté, la première en Europe, les fondements de son unité nationale. Par deux fois, au XVIIe siècle et au commencement du XIXe, elle a exercé l'hégémonie européenne, domination matérielle par ses armes, morale et intellectuelle par ses idées, sa littérature, sa civilisation.

Toujours éminente par son génie, la France contemporaine a perdu de sa supériorité matérielle. Elle ne peut plus même aspirer à la recouvrer autant que jadis, sans que ce soit pour elle un signe de décadence. Au contraire, la guerre malheureuse de 1871, qui devait la ruiner, a fait éclater sa vitalité par la soudaineté de son relèvement ; quelques années lui ont suffi pour refaire ses armées, reconstituer ses frontières, perfectionner ses flottes, tout en développant sa richesse et en étendant merveilleusement son empire colonial. La France n'est aujourd'hui la première ni par l'agriculture, ni par le commerce, ni par la puissance matérielle ; mais, tout compte fait, elle occupe une situation des plus belles à tous égards et oblige les plus puissants à compter avec elle : sa place reste grande dans le monde.

Quoi que lui réserve l'avenir, et vînt-elle par impossible à disparaître du nombre des États de qui dépend le sort du monde, elle n'en laisserait pas moins, comme l'antique Athènes, un souvenir impérissable pour avoir incarné quelques-unes des idées les plus nobles et les plus généreuses de l'humanité, et travaillé pour les générations qui ne sont pas encore.

DEUXIÈME SECTION

L'EUROPE

LIVRE I

L'EUROPE MÉRIDIONALE

Trois péninsules européennes, qui s'allongent dans la Méditerranée, vers le sud, à la rencontre de l'Afrique, constituent l'Europe méridionale ou méditerranéenne. Ce sont : la péninsule des Balkans, la péninsule Italique et la péninsule Ibérique.

Leurs destinées ont été très variables. Dans l'antiquité, ces péninsules furent les seules contrées civilisées de l'Europe; la connaissance de notre planète ne s'étendait guère, du reste, au delà des rivages de la Méditerranée, alors la mer par excellence. Longtemps, au moyen âge, la Méditerranée resta encore le centre du monde : l'Empire Grec, l'Italie, l'Espagne, continuèrent à marcher à la tête de la civilisation, mais insensiblement la France, puis l'Angleterre, prirent place à côté d'eux, et finalement la découverte de l'Amérique leur enleva la suprématie. Du coup, la prépondérance passa aux États de l'Atlantique; la Méditerranée fut délaissée, n'ayant point d'issue à l'est vers l'Inde et l'Extrême-Orient. De nos jours, le percement de l'isthme de Suez a rendu aux États méditerranéens une partie de leur ancienne importance; toutefois, pour des raisons multiples, ils ne se sont pas encore relevés au point d'égaler les autres grandes puissances européennes.

§ 1. — LA PÉNINSULE DES BALKANS

La péninsule des Balkans est la plus orientale des trois péninsules méridionales de l'Europe. Elle doit son nom à la chaîne